AFFICHAGE INTERNE/EXTERNE

La Ville de La Sarre est à la recherche de candidat/candidate pour :

JOURNALIER/JOURNALIÈRE (TRAVAUX PUBLICS)
Un poste temporaire à temps plein

Mandat

Sous l'autorité du superviseur des travaux publics ou de son représentant, le titulaire de ce poste est appelé à effectuer tous les travaux reliés à la construction et l'entretien des infrastructures de la municipalité, incluant l'utilisation, l'opération de tous les outils et équipements affectés à ces travaux. À l'occasion, le journalier peut se voir attribuer des tâches reliées à la conduite de véhicule et/ou à des opérations de machineries lourdes, à la condition que le titulaire remplisse les exigences de la tâche, qu'il ait les compétences pour accomplir telle tâche et qu'il passe avec succès l'évaluation liée aux exigences normales du poste. Finalement, il peut se voir attribuer des tâches en soutien au mécanicien et menuisier.

Le titulaire du poste exécute son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Ville de La Sarre et a un souci réel pour la santé et la sécurité au travail.

Principales tâches

- *Effectue tout travail manuel de voiries, mise en place de béton, asphalte, terre, gravier, coffrage, etc.;*
- *Participe à l'entretien de la signalisation routière, de l'éclairage public, des parcomètres, des lignes de stationnement, etc., et agit à titre de signaleur;*
- *Participe à l'entretien des bâtiments, des parcs et des espaces verts (incluant l'émondage);*
- *Exécute tout travail relié au réseau d'aqueduc, d'égout, station de pompage, etc.;*
- *Peut conduire, lorsque requis, les véhicules suivants; nacelle, rouleau compacteur, bouilloire, écureur, tracteur pour déneigement des trottoirs, balai mécanique;*
- *Accomplit diverses tâches pour lesquelles il remplit les exigences, demandées par son supérieur immédiat lorsque requis.*

PROFIL RECHERCHÉ	EXIGENCES
• *Fait preuve de flexibilité et accepte des horaires irréguliers lorsque requis;* • *Aime le travail manuel et varié;* • *Est polyvalent, autonome et débrouillard;* • *Possède une bonne capacité d'adaptation;* • *Fait preuve de bon jugement et d'une bonne capacité d'analyse;* • *Est capable de travailler en équipe et en collaboration avec les gens du milieu;* • *A un souci réel pour la santé et sécurité au travail;* • *Est en bonne condition physique.*	• *Détient un diplôme d'études secondaires (DES);* • *Possède une expérience de 6 mois à 1 an dans les travaux manuels, dans le domaine municipal (un atout) ;* • *Détient une attestation de réussite du cours de sécurité sur les chantiers de construction (ASP) ou s'engage à l'obtenir à court terme;* • *Détient un permis de conduire classe 5 valide, classe 3 ou s'engage à l'obtenir à court terme.* *Atouts :* • *Détenir un permis de conduire classe 1;* • *Expérience en conduite de machinerie lourde et connaissances en mécanique et/ou en soudure.*

Conditions de travail

- Poste temporaire d'une durée d'un an à temps plein de 39 heures/semaine;
- Horaire régulier : du lundi au jeudi de 7 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et vendredi de 7 h à 12 h;
  Peut varier selon les besoins du service, surtout en période hivernale;
- Taux horaire 2026 selon la convention collective : 33.56 $ / 33.86 $ après 6 mois d'ancienneté;
- Possibilité de périodes de garde rémunérée les fins de semaine;
- Les conditions de travail sont celles prévues à la convention collective;
- Début d'emploi : décembre 2026.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **:**

Par courriel : *rh@ville.lasarre.qc.ca*

Par la poste : Ville de La Sarre
Service des ressources humaines
201, rue Principale, La Sarre (Qc) J9Z 1Y3

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt, toutefois, nous communiquerons uniquement avec les candidats sélectionnés pour l'entrevue.

La Ville de La Sarre respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.